

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/5c92a62d-d05b-4f8d-b250-685ee53f7cb4>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Blanc Sonia](#)

Date de soutenance : 15-12-2020

Directeur(s) de thèse : [Lécuyer Hervé](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Régimes matrimoniaux, Epoux, Conjoint, Entreprise, Droit des affaires, Droit des sociétés, Droit rural, Droit des entreprises en difficulté, Droit des sûretés, Collaboration

Mots-clés :

- Régimes matrimoniaux - France
- Époux - France
- Entrepreneuriat - France
- Droit des affaires - France

Résumé : Le mariage entraîne l'application de règles propres aux époux, tandis que l'activité d'entrepreneur provoque également l'application de règles spécifiques à l'entreprise. La présente étude analyse la situation dans laquelle l'un des époux est entrepreneur, mais aussi la situation dans laquelle le conjoint participe à l'entreprise. Le double statut d'époux et d'entrepreneur est source de complexité, car le droit des régimes matrimoniaux et le droit de l'entreprise ont des logiques et des objectifs différents. Il convient donc de les concilier en sauvegardant à la fois l'intérêt des époux et l'intérêt de l'entreprise. Les deux statuts s'adaptent l'un à l'autre ; cependant cela ne se fait pas sans difficultés. De plus, le mariage crée des liens financiers étroits entre les époux et ce quel que soit leur régime matrimonial. Or, l'activité professionnelle d'au moins un des époux au sein de l'entreprise a nécessairement des conséquences sur le plan financier. L'entreprise peut constituer une source de richesse pour les époux. Pourtant elle représente également un risque. De même, la mésentente conjugale constitue un risque dans la mesure où elle peut mettre l'entreprise en péril et ainsi faire perdre des revenus à l'époux entrepreneur. Les époux trouvent au sein du droit des régimes matrimoniaux et du droit de l'entreprise des mécanismes d'organisation permettant de limiter ces divers risques. Ces mécanismes donnent aux époux la possibilité de concilier le statut d'époux et le statut d'entrepreneur. Toutefois nous montrerons que cette liberté reste encadrée.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2020PA020057
Type de ressource : Thèse